

Délibération N° 202601-01

Registre des délibérations Conseil Municipal du Monteil
Séance du 09 mars 2026Nombre de membres
En exercice : 14

L'an deux mil vingt-six, le 9 mars à 18 h 15 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL-Maire.

Date de la convocation : 26/02/2026

Présents : Mmes Josette COCHE, Martine ASTRUC BORREGA, Brigitte BOUCHE, Géraldine ROCHETTE et Mrs Christophe PAL, Bernard COMPTOUR, Paul PAGES, Rémy BARRY, S. ACHARD, René BLANC, Corentin CHAMBREY

Procurat(s) : Isabelle HOSTIN a donné procuration à Corentin CHAMBREY

Absent(s) non excusés/non représentés : Isabelle RIEU et Thierry ARENDS

Secrétaire de séance : Paul PAGES

Objet	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
-------	-------------------------------------

Nomenclature : 5-2 fonctionnement des assemblées

Rapporteur : Christophe PAL

Vu l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulant qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal désignent Paul PAGES, comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers présents		11
Nombre de conseillers représentés		01
Nombre de suffrages exprimés		12
vote	ABSTENTIONS	00
	CONTRE	00
	POUR	12

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance

Paul PAGES

Le Maire

Christophe PAL

